

Préface

APRÈS SA RELANCE, LA RQDI PRÉPARE L'AVENIR.

Fondée en 1984, la Revue était accueillie à l'UQÀM en juin 1996, dans le but de relancer sa dynamique après plusieurs années de retards accumulés. Depuis cette date, nous nous sommes attachés à produire et expédier, en premier lieu, les numéros anciens. Le processus de rattrapage fut plus long que prévu compte tenu de l'ampleur des difficultés à résoudre pour remettre sur pied la production régulière de la Revue, mais il est complété.

Vous tenez entre vos mains le volume 10 (1997) de notre Revue, qui constitue le numéro de relance : une nouvelle maquette, un nouveau format, de nouvelles rubriques marquent la différence. Le premier numéro du volume 11 (1998), comportera, entre autres, une thématique spéciale multilingue sur le cinquantenaire de la *Déclaration américaine des droits de l'homme*, préparée conjointement avec la revue de l'Institut interaméricain des droits de l'homme de San José du Costa Rica. Le volume 12 (1999) comportera une thématique sur le contrôle multilatéral des investissements (AMI et future négociation de l'OMC).

Parmi les réformes introduites, nous avons réorganisé les structures de la Revue autour de trois comités. Composé de professeurs des trois facultés de droit montréalaises (McGill, Université de Montréal, UQÀM), ainsi que de la présidente de la Société québécoise de droit international, le Comité de direction de la Revue préside aux orientations stratégiques de la Revue et veille à son développement à long terme. Présidé par M. Jacques-Yvan Morin, professeur émérite à l'Université de Montréal et fondateur de la Revue, le Comité de lecture est garant de sa qualité scientifique, puisque l'aréopage d'internationalistes qu'il réunit est responsable de l'évaluation scientifique de tous les textes soumis pour publication à la Revue. Le Comité de rédaction est chargé de la production des volumes et des opérations courantes de la Revue. Nous avons voulu en faire un projet multi-universitaire de formation au profit de nos étudiants et avons adopté le modèle des rédactions étudiantes commun à de nombreuses revues juridiques universitaires nord-américaines.

Depuis deux ans, la Rédaction travaille à mettre sur pied l'ensemble des structures et procédures nécessaires au fonctionnement régulier de la Revue : obtention de locaux appropriés, renouvellement du matériel informatique, recrutement d'une intégratrice informatique, contact avec les abonnés, relèvement des finances, reprise du contact avec les éditeurs de droit international, appels d'articles, préparation de numéros thématiques, procédures d'évaluation scientifique et de révision bibliographique et linguistique des textes soumis, etc. La Rédaction prépare une campagne de publicité, de recrutement d'abonnés et de recherche de commanditaires, destinée à élargir son audience et à soutenir son développement.

L'alliance du sérieux présenté par son équipe de direction, de l'expertise offerte par son Comité de lecture et du dynamisme de sa jeune Rédaction promet une Revue vivante, rigoureuse, ouverte sur le monde. Principalement francophone, la Revue publiera également des textes dans deux des autres langues principales des Amériques, soit l'anglais et l'espagnol. Nous sommes fiers d'avoir su, en deux ans, réaliser le projet de rattraper le retard et de préparer la relance de cet important instrument de diffusion et de débat scientifiques dans le domaine du droit international.

François Crépeau
Directeur de la Revue
